

étaient aussi peu en sûreté qu'inaccessibles aux savants et aux curieux. »

Après la destruction de la statue de Louis XIV en 1792, on avait placé dans le vestibule de l'Hôtel de Ville la figure conservée de la Saône du côté de la rue Lafont, et celle du Rhône du côté de la rue Puits-Gaillot, de telle façon qu'elle masquait à peu près complètement la table antique,

Une inscription commémorative nous a conservé la date de ce déplacement, mais on a eu soin, dans la nouvelle organisation des inscriptions, de la placer de telle façon qu'il est à peu près impossible de la déchiffrer même avec l'aide d'une forte jumelle : Elle se trouve isolée et plaquée au-dessus de l'archivolte de l'arcade centrale du portique en avant-corps sur la cour intérieure de Palais des Arts, contre le mur séparant ce portique de la galerie de l'ancien cloître et dans le prolongement de l'entrée principale.

En voici la copie d'après celle donnée par M. Dissard à la page 66 du tome I^{er} des *Inscriptions antiques* :

LE XVII SEPTEMBRE M.D.CCCXIV
 JOVR DE L'ENTREE A LYON DE S.A.R.
 CHARLES PHILIPPE DE FRANCE MONSIEVR FRERE DV ROY
 CES TABLES D'AIRAIN, TROVEES EN M.D.XXIX,
 ONT ETE PLACEES DANS CE MVSEE
 COMMANCE SOVS LA MAIRIE DE N.M.I.C. FAY COMTE DE SATHONNAY
 ET ACHEVE SOVS CELLE D'ANDRE SUZANNE COMTE D'ALBON
 F. ARTAVD ETANT DIRECTEVR DV CONSERVATOIRE DES ARTS

La *Table Claudienne* qui se trouvait par suite de ce déplacement reléguée au fond de la salle des tableaux, dans un réduit obscur, fut déplacée vers 1845, sous la direction de M. Commarmond, qui l'installa dans le cloître sous